
Le recours au stéréotype dans le discours sur la langue française et l'identité québécoise : une étude de cas dans la région de Québec

Wim Remysen, étudiant au doctorat
Département de langues, linguistique et traduction
Université Laval

C'est une langue belle à qui sait la défendre
Elle offre des trésors de richesses infinies
Les mots qui nous manquaient pour pouvoir nous comprendre
Et la force qu'il faut pour vivre en harmonie

Le passage cité, extrait de la chanson *La langue de chez nous*, composée par Yves Duteil en 1985, nous met d'emblée dans le vif du sujet de cet article qui est le lien entre langue et identité en contexte québécois. Concrètement, cet article présente les résultats d'une analyse de certains discours où est abordé le rôle du français dans l'élaboration de l'identité culturelle des Québécois, analysés à la lumière de la théorie de Jacques Bres (1992, 1993) sur la construction identitaire dynamique.

Le corpus à l'étude comprend 30 entrevues portant de façon générale sur les attitudes linguistiques des personnes interrogées et sur la place qu'occupe la langue dans la construction de leur identité. Au-delà de la simple prise de position en faveur ou en défaveur de l'importance accordée au français, j'aborderai avant tout les arguments invoqués par les témoins pour justifier leur opinion ainsi

que le recours au stéréotype dans leur construction identitaire. J'établirai également une comparaison entre le discours des témoins et celui du gouvernement québécois, notamment à partir d'une analyse de l'allocution prononcée à l'occasion du 25^e anniversaire de la *Charte de la langue française*¹, et de la chanson thème qui a souligné cet événement, célébré pendant l'été 2002.

LANGUE ET IDENTITÉ, LANGUE ET STÉRÉOTYPE

Considérée d'un point de vue dynamique, l'identité se conçoit comme une construction et un processus continuel et non comme une propriété permanente et immuable. Cette construction de l'identité, sociale ou ethnique, fait appel à un certain nombre de catégories culturelles, telles que la langue ou la religion (Ch. Bouchard, 1998 : 36-38), et l'identité prend forme à partir du moment où l'ensemble de ces catégories culturelles est hiérarchisé. Le partage de cette hiérarchisation des valeurs culturelles crée un sentiment identitaire collectif et le recours à des stéréotypes sociaux et ethniques permet aux pairs d'un groupe d'exprimer symboliquement leur appartenance au groupe (voir Bres, 1992, 1993). Or, parmi les catégories culturelles principales, appelées *core values* (Smolicz, 1981), la langue occupe une place de premier rang.

La place de la langue dans la construction identitaire

La langue est considérée comme une des catégories culturelles principales de l'identité d'une collectivité (voir Ch. Bouchard, 1998 ; Trudgill, 1995 [1974]). Non seulement la langue sert-elle d'outil d'expression de cette identité, mais elle est également un facteur auquel les membres d'un groupe peuvent s'identifier et se rattacher en tant que communauté. Dans les sociétés occidentales modernes,

1. Ce discours fut adressé par Diane Lemieux (Parti québécois) qui était alors la ministre de la Culture et des Communications, fonction qu'elle a occupée du 8 mars 2001 au 29 avril 2003.

le mouvement romantique, au XIX^e siècle, a joué un rôle primordial dans la construction de l'identité autour de la langue : au moment où s'affirmèrent les premières nations, la langue apparut comme un élément de cohésion et de rassemblement. Par exemple, dans la foulée de la Révolution française, la France assista à l'émergence d'une idéologie nationale qui, passant en grande partie par la langue, joua un rôle extrêmement important dans l'unification linguistique du pays. En Allemagne, l'éloge de la langue trouva écho dans la littérature populaire des frères Grimm et dans la poésie d'auteurs romantiques comme Heine et Schiller.

Actuellement, le rôle de la langue a changé et doit faire face à de nouveaux défis : à l'heure de l'ouverture sur le monde, les contacts entre les langues deviennent de plus en plus nombreux et les rapports entre les grandes langues mondiales ont changé (voir Klinkenberg, 2001 ; Oakes, 2001). D'un côté, la mondialisation a ouvert la voie vers la prédominance de l'anglais sur les scènes politique et économique internationales. D'un autre côté, on assiste un peu partout dans le monde à un mouvement de revendication des groupes ethniques minoritaires. Ces revendications comportent très souvent un facteur linguistique important : le débat à propos des langues régionales en France (le breton, l'occitan) et en Espagne (le catalan et le basque, surtout, mais aussi le galicien) montre que la langue reste un élément de rassemblement qui suscite la discussion. Par ailleurs, l'internationalisation a eu comme conséquence une immense vague de migration à l'échelle mondiale. L'intégration passe en grande partie par l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, mais ce *choc des langues* pose souvent problème. En d'autres mots, la mondialisation a créé une tension entre la langue comprise comme symbole identitaire et la langue comprise comme forme de capital commercialisable (Heller, 2002), devenant ainsi un outil de pouvoir puissant (voir Bourdieu, 2001).

Par ailleurs, il existe un lien important entre l'identité et le phénomène de la variation linguistique. À cet égard, plusieurs auteurs ont souligné qu'il y a une corrélation entre l'affirmation identitaire d'une communauté socioculturelle et son émancipation linguistique (voir Ch. Bouchard, 1998 ; Francard, 1998, 2001 ; Moreau, 1999) : plus le sentiment identitaire est fort, plus la légitimité

de sa propre variété de langue est acceptée. Il y a principalement deux raisons qui expliquent cette corrélation. D'une part, l'image valorisante de sa propre identité implique la valorisation de sa variété de langue, car elle est liée de façon étroite à cette identité. D'autre part, l'expression de cette identité passe justement par cette variété linguistique, qui dispose de certaines unités lexicales permettant d'exprimer l'identité de façon précise et nuancée. Gueunier (2001) propose de parler ainsi de la *mémoire linguistique* d'une communauté.

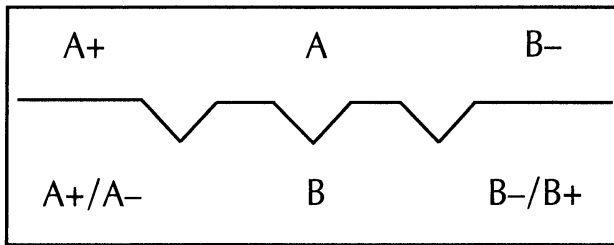
La fonction constructive du stéréotype dans l'identité

La construction identitaire s'opère selon deux axes que sont l'identification (par rapport à soi-même ou à son propre groupe) et la différenciation (par rapport à l'autre) (voir Bres, 1992, 1993). La conception dynamique de l'identité suppose donc un contact minimal entre deux groupes pour qu'une conscience de soi et de l'autre puisse surgir (Oakes, 2001 : 10). L'affrontement entre le *même* et l'*autre* résulte en un acte d'axiologisation qui consiste à valoriser son propre groupe et à dévaloriser l'autre. Ce processus dynamique se concrétise en images stéréotypées, largement diffusées au sein d'une même collectivité² (Bres, 1993).

La figure suivante, reprise à Bres (1993 : 153), représente schématiquement le jeu des représentations stéréotypées. Le groupe A produit un stéréotype positif de lui-même (A+) et un stéréotype négatif de l'autre (B-), de la même façon que le groupe B produit une image positive de lui-même (B+) et négative de l'autre groupe (A-). Dominé par le groupe A, le groupe B reçoit en outre l'image stéréotypée négative que le groupe A produit sur lui (B-) et l'image positive que le groupe A produit de lui-même (A+). Dans la figure 1, cette dominance est représentée par les entonnoirs qui pénètrent dans la production identitaire du groupe B.

2. C'est le journaliste Walter Lippmann qui fut le premier à introduire, en 1922, le concept de stéréotype dans les sciences sociales (Lippmann, 1922).

Figure 1
La production des ethno-sociotypes selon Bres (1993 : 153)



Les images collectives ainsi construites reposent rarement sur des bases factuelles et le stéréotype apparaît plutôt comme « une construction imaginaire qui ne reflète en rien le réel » (Amossy et Pierrot, 1997 : 36). En d'autres mots, le stéréotype contribue à la représentation³ qu'on se fait de la réalité. Ainsi se crée un *consensus social*, terme emprunté à Pierre Bourdieu (2001) qui autorise, voire impose, une façon de concevoir le monde et qui contribue ainsi à faire la réalité de ce monde. Cette vision légitime du monde est celle qui est imposée par l'autorité symbolique. La question de la véracité des stéréotypes semble toutefois dépassée : plutôt que de considérer les stéréotypes comme corrects ou incorrects, il faudrait se pencher sur l'utilité (ou la nocivité) des stéréotypes dans la production identitaire. Le stéréotype se comprend alors comme un facteur de cohésion sociale ou ethnique, trouvant ses origines dans les conflits entre deux groupes (Amossy et Pierrot, 1997 : 39 et suiv. ; Leyens, Yzerbyt et Schadrone, 1994 : 69 et suiv.). Dans cette optique, l'adhésion à une opinion répandue à l'intérieur du groupe revient à exprimer symboliquement son identification et son appartenance à ce groupe.

L'affirmation des stéréotypes permet également la différenciation par rapport à un autre groupe. C'est souvent le cas pour les collectivités minoritaires qui essaient de défendre leur identité contre

3. On pourrait définir la représentation comme « une forme courante (et non savante) de connaissance, socialement partagée, qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels » (Gueunier, 1997 : 246).

toute menace venant de l'extérieur. Pour reprendre les termes de Bres (1993), le groupe B dominé peut investir des éléments de sens positifs dans les traits négatifs qui lui sont attribués par le groupe A dominant pour passer de B- à B+ : ainsi, les traits négatifs attribués par le groupe extérieur sont valorisés et contribuent à la réaffirmation identitaire du groupe B (voir le slogan *black is beautiful*, exemple donné par Bres, 1993 : 154). En accentuant ainsi les similitudes entre les membres d'un groupe, le groupe se valorise au détriment des groupes extérieurs.

Outre l'importance du stéréotype comme stratégie sociale, le recours au stéréotype se révèle intéressant sur le plan argumentatif (voir Amossy, 1991, 1994) : étant donné son caractère rigide et contraignant (à cause du fait que le stéréotype est ancré dans la conscience collective), le stéréotype aide à justifier les propos d'un locuteur. Le recours au stéréotype permet notamment de créer un effet d'évidence et de mettre ainsi en avant un argument qu'il est difficile de contester.

Sur le plan métalinguistique, le recours au stéréotype est courant et permet de maintenir une certaine vision de la langue. L'ensemble de ces *mythes linguistiques* fait partie de la conscience linguistique d'un groupe qui perpétue les idées reçues à propos de la langue. Selon Oakes (2001 : 51-52), un grand nombre de ces mythes à propos de la langue proviennent de l'échec de distinguer entre la langue comme système (perçu comme stable et immuable) et la langue comme usage (fluctuant et donc source d'incertitude). Il considère le phénomène du purisme, également à replacer dans le contexte des mythes à propos de la langue, comme une forme de *nationalisme philologique* provoqué par le désir de renforcer l'identité nationale et d'exclure de la langue toutes les influences venant de l'extérieur. Les idées reçues à propos de la langue recouvrent ainsi un amalgame d'opinions, qu'elles soient fondées ou non : l'acceptation des mots ne devrait pas changer, l'anglais à New York serait mal parlé, le français serait une langue logique, les mots qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire ne seraient pas de vrais mots, le français serait menacé par l'anglais, etc. L'apparition d'ouvrages de vulgarisation, tels que *Language Myths* (Bauer et Trudgill, 1998) ou encore les ouvrages de Marina Yaguello (1981, 1988), tentent de

déconstruire un certain nombre de ces mythes linguistiques. Dans le discours métalinguistique, ces stéréotypes reviennent toutefois souvent et permettent de donner une force argumentative à ses propos.

LE FRANÇAIS, GARDIEN DE L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE ?

Le discours sur la langue au Québec

Plusieurs auteurs ont souligné l'importance de la place qu'occupe le français dans l'identité culturelle des Québécois (voir entre autres Ch. Bouchard, 1998 ; G. Bouchard, 1997, 1999 ; Bouffard, 1996 ; Thériault, 2000). Considérant le français comme le cadre de référence dans lequel se construit l'identité culturelle québécoise, Gérard Bouchard (1999 : 63) affirme notamment que « [l'espace collectif propre à fonder au Québec une nation culturelle] est circonscrit par la langue française, à titre de matrice ou de commun dénominateur, soit comme langue maternelle, soit comme langue d'usage, soit comme langue seconde ou tierce ». Il considère par ailleurs que cette identité québécoise est devenue plus culturelle que civique ou ethnique : chaque individu peut participer à celle-ci en raison de sa maîtrise de la langue française (et non plus en raison de sa descendance française). Devenu « le vecteur indispensable de la vie collective » (G. Bouchard, 1999 : 64), le français offre ainsi aux variantes ethniques et culturelles présentes au Québec un outil d'échange et de communication.

Selon Monica Heller et Gabriele Budach (1999)⁴, la représentation du français dans l'identité des Canadiens français a connu une évolution importante. Elles distinguent notamment trois types de discours qui émergent à travers l'histoire du Canada français. D'abord, le discours *traditionaliste* affirme l'existence d'une nation française au Canada dont il assit la légitimité sur la religion et la continuité historique véhiculées par le français. Avec la Révolution

4. Même si Heller et Budach (1999) ont travaillé surtout sur les communautés francophones minoritaires du Canada, leur typologie s'avère intéressante pour le cas du Québec si on le considère dans une perspective diachronique.

tranquille naît un autre type de discours, qualifié de *modernisant*, qui fait intervenir l'aspect politique de la question et qui met l'accent sur l'État-nation unilingue. La langue devient alors le symbole d'appartenance par excellence et l'outil de la création d'un État nation. Le discours *mondialisant*, enfin, est axé sur l'avenir et il est fondé avant tout sur la commercialisation des biens linguistiques et relie ainsi langue et économie. Il fait apparaître une valorisation du bilinguisme anglais-français.

Par ailleurs, le cas québécois permet d'aborder le lien entre identité et variation linguistique (voir plus haut) : effectivement, la légitimité de la variété québécoise de français a depuis longtemps donné matière à de vifs débats. Selon Michel Francard (1998), le Québec est la seule région francophone au monde où la revendication d'une identité nationale et la revendication d'une identité linguistique vont de pair et plusieurs linguistes et lexicographes québécois ont souligné le droit des Québécois à leur spécificité linguistique en raison de leur identité culturelle propre. Pour ne citer qu'un exemple, prenons l'extrait suivant, tiré de la préface du *Dictionnaire historique du français québécois* :

Il est en effet difficile de décrire une variété de langue qui présente un grand nombre de traits caractéristiques sans poser le problème de l'identité de la communauté qui la pratique : en raison de leur nombre, ces traits ne traduisent-ils pas une dynamique sociale distincte ? Ne rendent-ils pas compte d'une vision du monde un peu différente de celle qu'atteste la variété de référence ? (Poirier, 1998 : xxxiv)

Dans cette optique, l'*appréhension* identitaire passe tout spécifiquement par la variété linguistique de la communauté socioculturelle d'appartenance, et non par une variété linguistique qui s'imposerait de l'extérieur.

La place du français dans l'identité culturelle des Québécois : une étude de cas

Dans cet article, je m'intéresserai concrètement à la façon dont le français sert de cadre de référence dans la construction de l'identité québécoise. L'analyse porte plus particulièrement sur un échantillon de 30 entrevues semi-dirigées qui ont été effectuées dans le cadre de mon mémoire de licence (Remysen, 2001). Le contenu

de ces entrevues portait de façon générale sur les attitudes linguistiques envers la variété québécoise de français et abordait trois thèmes : la variation linguistique et la question de la norme, l'auto-évaluation des témoins et la place du français dans la construction identitaire des témoins. Dans le cadre de cet article, seul le dernier thème à été pris en considération.

Les entrevues ont été administrées auprès de deux groupes de témoins. Le premier groupe concerne 25 étudiants au baccalauréat en enseignement secondaire à l'Université Laval, tandis que les autres entrevues ont été réalisées avec 5 enseignants dans une école primaire à Château-Richer. Le corpus total comprend environ 970 minutes d'enregistrement et la durée moyenne des enquêtes est de 32 minutes. La méthode utilisée pendant les entretiens en face-à-face est une technique d'*élicitation* (voir Francard, 1993 : 24) : en proposant aux témoins des affirmations stéréotypées sur la langue française au Québec⁵, ils sont incités à expliciter leurs représentations et leurs attitudes linguistiques. Il s'agit donc d'une approche indirecte.

Plus particulièrement, deux affirmations du questionnaire ont été retenues dans la présente analyse. La première (« Le français fait partie de notre patrimoine culturel qu'il faut sauvegarder à tout prix ») pose explicitement le rôle du français dans la construction identitaire des témoins. Pendant l'entretien, deux questions supplémentaires ont été posées aux témoins dans le cadre de cette affirmation, à savoir « le français fait-il partie de l'identité québécoise ? » et « vous présentez-vous comme Québécois ou comme Canadien devant des étrangers ? ». La deuxième affirmation (« Le français est menacé au Québec par l'anglais ») aborde explicitement le rapport entre le français et l'anglais. La question porte sur la menace de l'anglais dans son contexte québécois, mais les contextes canadien et nord-américain ont également été évoqués lors des entretiens.

5. J'ai repris, dans l'élaboration de mon questionnaire, les stéréotypes utilisés par Francard, qui a sélectionné les stéréotypes « sur la base de leur fréquence d'apparition dans les études antérieures [à celle de 1993] sur l'insécurité linguistique ou dans d'autres corpus épilinguistiques » (Francard, 1993 : 24).

Cette analyse a pour objectif d'étudier l'argumentation des témoins dans leurs différentes réponses dans le cadre du modèle de Bres sur la construction identitaire (voir plus haut). Effectivement, dans le genre de questions étudiées, il est plus intéressant d'étudier les arguments avancés plutôt que de constater tout simplement l'accord ou le désaccord des répondants avec les affirmations. En d'autres mots, je me suis fixé pour but d'étudier le processus d'identification et de différenciation dans le discours des témoins à partir de la mise en place d'un certain nombre de stéréotypes. En outre, le discours des répondants a été analysé à la lumière des trois types de discours distingués par Heller et Budach (1999) dans le but de voir dans quelle mesure mon corpus présente des traits de ces différents types de discours. Par ailleurs, comme le lien entre langue et politique fait surface dans plusieurs enquêtes, j'ai décidé de mettre en parallèle mon corpus avec un exemple du discours politique sur la place du français au Québec, à savoir l'allocution que Diane Lemieux a prononcée à l'occasion du 25^e anniversaire de la *Charte de la langue française* ainsi que la chanson thème *La langue de chez nous* (Yves Duteil) de cette célébration.

DISCUSSION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

La place du français dans l'identité des témoins

Portant sur les réactions obtenues à l'énoncé « Le français fait partie de notre patrimoine culturel qu'il faut sauvegarder à tout prix », cette première section aborde l'importance de la langue française comme élément d'identification de la communauté québécoise.

La place du français dans le patrimoine culturel du Québec

On peut s'attendre à ce que la majorité des témoins soient d'accord avec l'énoncé et c'est effectivement le cas. Cependant, on voit dans les réponses que tous les témoins ne répondent pas aux mêmes éléments de la thèse posée. Celle-ci se compose effectivement de trois thèmes différents : (1) le français fait partie du patrimoine culturel québécois ; (2) il faut sauvegarder le français ;

(3) il faut sauvegarder le français à tout prix. Même si certaines réponses sont moins claires à cet égard – certains témoins se contentent d'affirmer tout simplement leur position par « oui » – la majorité des témoins répondent à la deuxième partie de la thèse, c'est-à-dire « il faut sauvegarder la langue française ». Le fait que le français fait partie du patrimoine culturel québécois est alors considéré comme présupposition, c'est-à-dire comme l'affirmation qui contient « les données à partir desquelles on parle, mais qui n'entrent pas directement en jeu dans la parole » (Amossy, 1994 : 48). D'ailleurs, les quelques atténuations apportées par les répondants portent presque toujours sur le désir de sauvegarder « à tout prix » le français. Les témoins qui ressentent le besoin d'argumenter leur réponse sont presque toujours ceux qui répondent à la deuxième partie de l'assertion.

Il y a principalement quatre éléments invoqués pour justifier la réponse. Premièrement, 8 témoins avancent le critère selon lequel le français est une belle langue. Ce critère d'ordre esthétique permet d'ailleurs à certains témoins de considérer l'importance de la langue au même titre qu'un beau paysage (enquête A/004) ou le quartier du Vieux-Québec (enquêtes A/006 et A/020). Le critère de la beauté d'une langue est un mythe largement répandu, qui ne repose sur aucune base factuelle (voir Belleau, 1984 ; Giles et Niedzielski, 1998), comme le montre la citation suivante :

c'en [le français] est une belle c'est une belle langue oui il faudrait la conserver mais pourquoi plus qu'une autre je ne saurais pas te dire (A/019 C.10.)⁶

6. Dans les exemples cités, la cote « A/019 » renvoie à l'enquête d'où est tirée la citation. Le chiffre « C.10. » renvoie à l'énoncé « le français fait partie de notre patrimoine culturel qu'il faut sauvegarder à tout prix », tandis que le chiffre « C.09. » renvoie à l'affirmation « le français au Québec est menacé par l'anglais ». Par ailleurs, chacun des interlocuteurs est identifié à l'aide de deux sigles, « L0 » et « L1 », identifiant respectivement l'enquêteur et la personne enquêtée. Les extraits ont été transcrits selon les conventions proposées par l'équipe de la banque de données VALIBEL (Variétés linguistiques du français en Belgique) (voir Francard, 1991). Par exemple, la barre oblique identifie une pause brève et les commentaires et remarques sont indiquées entre parenthèses, comme dans (silence) ou (rires).

Il est cependant difficile de nier ce jugement et le stéréotype permet donc ici d'avancer un argument qui paraît évident. En second lieu, 11 témoins expriment leur attachement à la langue française par la tradition et l'histoire. En d'autres termes, accorder de l'importance au français, c'est respecter ses souches françaises, ses ancêtres, ses racines :

j'pense que c'est / c'est ce que les nos ancêtres nous ont légué de plus beau c'est ça vient avec la culture c'est nos racines c'est ce qui fait qu'on sait d'où on vient (A/022 C.10.)

Évidemment, le mot *patrimoine* est sémantiquement relié à la tradition et aux ancêtres, de sorte que l'énoncé appelle le recours à l'histoire. Il est pourtant intéressant de constater que plusieurs témoins soulignent l'importance de cet aspect. Troisièmement, 12 témoins ajoutent que la langue française est la pierre angulaire de la culture québécoise. Ils reprennent donc encore une fois la première partie de la question posée de sorte que leur argumentation devient circulaire : « le français fait partie du patrimoine culturel qu'il faut effectivement sauvegarder, parce que le français est l'élément fondamental de notre culture ». Enfin, le dernier argument est que le français est tout simplement *la langue qu'on parle*, d'où l'importance de veiller à son avenir (critère avancé par 6 témoins). Au niveau argumentatif, c'est peut-être le seul argument original qui exprime un attachement à la langue : « je veux qu'on garde notre français parce que c'est la langue que j'utilise tous les jours, qui me permet de m'exprimer et de communiquer ».

Il y a donc une argumentation peu développée qui repose avant tout sur l'utilisation de l'énumération, de la surabondance de réaffirmations de la présupposition et d'embrayeurs modaux qui marquent la certitude. Les arguments invoqués reprennent la thèse générale et peuvent être qualifiés de stéréotypés, ce qui produit un effet d'évidence. Si on accepte que le lien entre la culture québécoise et la langue française paraisse évident, on comprend pourquoi plusieurs témoins trouvent qu'il est difficile de justifier leur position :

moi j'suis d'accord / euh mais j'ai pas de raison c'est *simplement* par tradition (A/001 C.10., italiques de l'auteur)

Même si la majorité des témoins se montrent d'accord avec la présupposition, 8 témoins ajoutent spontanément qu'il ne faut pas négliger le rôle important que joue l'anglais. L'importance de la lan-

gue anglaise est surtout exprimée en termes économiques : maîtriser l'anglais, c'est s'assurer un avenir sur le marché de travail qui exige plus que jamais une connaissance de l'anglais. Même si parler anglais est un simple atout pour la plupart de ces témoins, 4 témoins trouvent qu'il pourrait être avantageux pour le Québec de devenir anglophone :

je crois que ça peut être un avantage pour le Québec / euh qu'on devienne éventuellement vraiment de l'anglais euh comme au Canada (A/006 C.10.)

La place de l'anglais sera abordée plus dans le détail dans la section suivante.

Pour 3 témoins, la responsabilité de la sauvegarde du français incombe au gouvernement qui est chargé de son avenir. Cinq autres témoins sont d'avis que l'avenir de la langue française devrait être un devoir collectif : il faut faire apprécier le français et veiller à sa qualité afin de lui permettre de s'épanouir.

Même si la légitimité de la variété québécoise de français est abordée à plusieurs reprises tout le long de l'enquête, seuls 3 témoins se pressent d'ajouter que, si le français fait partie d'une identité québécoise, il ne s'agit pas pour autant de la langue venant de France, mais bel et bien du *français d'ici*. L'extrait suivant est intéressant à cet égard et montre le lien entre l'identité et la variation linguistique :

il y a des réalités qu'on qu'on a par des appellations québécoises puis qui se nomment pas par d'autres appellations de l'extérieur françaises [...] donc l'identité québécoise passe par le français là le parler français québécois (B/003 C.10.)

La place du français dans l'identité québécoise

Pendant les entretiens, j'ai également demandé explicitement aux témoins s'ils considèrent que la langue française fait partie de l'identité québécoise et, dès lors, de leur propre identité. Les réponses, comme on pouvait s'y attendre, sont également unanimes : seul un témoin considère que le français fait peut-être partie d'une identité française, sans pour autant spécifier ce qu'il entend exactement par *français*. Chose surprenante, un témoin affirme que le français fait partie de l'identité québécoise, mais qu'il ne fait pas partie de sa

propre identité pour autant. Reconnaître le français comme un élément constituant de l'identité québécoise revient alors à affirmer la particularité de la culture québécoise au sein de l'Amérique du Nord et permet aux Québécois de garder leurs différences pour être uniques et différents. Dix témoins expriment explicitement cette volonté d'être différent et unique :

on sent qu'on a quelque chose de ben pas nécessairement de plus mais quelque chose qui nous appartient c'est à nous pis euh on veut la garder peut-être pour ça en fait pour être différents des autres pour garder nos différences (A/001 C.10.)

Parler français permet ainsi de se distinguer des Américains et des Canadiens anglais, ce qui est rassurant :

on s'identifie davantage par notre langue maintenant [...] en enlevant la langue je crois qu'on ressemble particulièrement et pas mal aux Américains et aux Canadiens anglophones aussi là (A/010 C.10.)

D'autres font remarquer que le Québec s'identifie surtout à la langue parce que l'identité québécoise n'est pas bien définie et qu'il serait difficile d'envisager comment le Québec pourrait se définir sans faire allusion au français :

je ne vois pas euh je sais pas à quoi les Québécois peuvent se rattacher aujourd'hui pour se sentir québécois (A/006 C.10.)

On peut se demander s'il est étonnant que seul un témoin fasse allusion à la communauté québécoise de langue anglaise. Selon ce témoin,

il y a des anglophones qui sont québécois qui ne parlent pas français c'est comme s'ils passaient vraiment à côté du Québec parce que le Québec la majeure partie des choses c'est en français la culture c'est en français c'est euh ça fait un peu bizarre là (A/025 C.10.)

On retrouve, dans cet extrait, les propos de G. Bouchard (1999) selon lequel l'identité québécoise passe par la maîtrise de la langue française et non plus par la revendication de ses origines françaises (voir plus haut).

Québécois ou Canadien ?

L'identité collective est mise en évidence par le fait que les collectivités ont l'habitude de se donner un nom (Ch. Bouchard, 1998 : 28). C'est pourquoi j'ai également demandé aux témoins s'ils se présentent comme Québécois ou comme Canadien quand ils

voyagent à l'étranger. Environ trois quarts des répondants, soit 22 témoins, affirment toujours se présenter comme Québécois, tandis que 3 témoins préfèrent se présenter comme Canadien. En outre, un témoin préfère utiliser les deux dénominations, un autre se présente davantage comme Canadien français et un dernier témoin reste indécis dans sa réponse. Peu de répondants préfèrent donc se présenter comme Canadiens et cette attitude surprendrait certainement les témoins qui se présentent comme Québécois :

L0 ça m'étonne pas [que tu répondes que tu te présentes comme Québécoise] il y a une personne qui a répondu Canadien et là ça m'a étonné

L1 oui c'est ça c'était tu quelqu'un qui venait de Québec ? (étonnement)

L0 oui oui oui (A/023 C.10.)

Les arguments pour se présenter comme Québécois sont multiples. Évidemment, plusieurs répondants font remarquer que, en se nommant Québécois, les gens savent tout de suite que leur langue est le français (7 témoins). Par ailleurs, plusieurs témoins trouvent important de montrer explicitement qu'ils ne sont pas Canadiens (anglais) ou encore Américains : d'une part, parce qu'ils sont mieux reçus à l'étranger quand ils se présentent comme Québécois et non pas comme Canadien ou Américain (2 témoins), d'autre part, parce qu'ils n'associent aucune valeur affective à la culture anglophone canadienne et américaine (2 témoins).

De plus, une dizaine de témoins ont fait spontanément allusion à la politique quand la question leur a été posée. Se nommer Québécois est ressenti comme une prise de position politique :

L0 tu te présentes comme Québécoise quand tu vas à l'étranger ?

L1 comme Québécoise (rires) [...]

L0 tu te sens aussi canadienne par contre ?

L1 ben moi la politique ne m'intéresse pas tellement je vas te le dire

L0 non mais je parle pas de politique là

L1 ben ça l'est là au Québec c'est c'est politique la langue (A/013 C.10.)

Par ailleurs, 4 témoins affirment que les souverainistes se servent de la langue comme argument pour justifier leurs propos et 5 autres témoins ont ressenti le besoin d'ajouter à leur réponse que, même s'ils se nomment Québécois, ils ne se considèrent pas comme souverainistes :

[Je me présente comme] Québécoise (rires) oui Québécoise oui Québécoise mais je suis pas tellement souverainiste mais souverainiste dans le sens de se séparer du Canada là mais je sais pas c'est un réflexe [...] je trouverais ça dommage qu'on se sépare du Canada mais euh je m'identifie comme Québécoise (A/009 C.10.)

En conclusion, l'analyse des réactions à la première affirmation (« Le français fait partie de notre patrimoine culturel qu'il faut sauvegarder à tout prix ») montre que l'identité des témoins passe en grande partie par la langue française, même si 4 témoins prétendent qu'il pourrait être avantageux pour le Québec de devenir anglophone. Cependant, il paraît difficile d'argumenter l'importance de la langue dans son identité et, dès lors, les répondants recourent en grande partie à des images stéréotypées pour appuyer leur position (recours à l'histoire, à l'esthétique de la langue) ou encore ils relèguent la question au plan politique. Le discours des répondants se rapproche donc beaucoup du discours traditionaliste (à cause de son renvoi à l'histoire) et surtout au discours moderniste (en raison des renvois à l'image unilingue d'un Québec comme État-nation au sein duquel le français intervient à titre de symbole d'appartenance).

La menace venant de l'anglais

Cette section aborde la place qu'occupe l'*autre* dans le discours des témoins. Dans le cas du Québec, il s'agit évidemment de la présence anglaise, souvent considérée comme une menace à la survie du français. Je tenterai de répondre à la question de savoir s'il s'agit d'un stéréotype partagé par l'ensemble des témoins.

Les commentaires et réponses obtenus à l'énoncé « Le français est menacé au Québec par l'anglais » sont peu unanimes : 14 témoins sont d'avis que l'anglais menace le français, tandis que 9 témoins ne partagent pas cette idée. Plusieurs témoins affirment de plus qu'il est exagéré de croire que l'anglais menace le français, mais qu'il s'agit d'une opinion répandue au Québec :

c'est l'espèce d'image là comme quoi il y a une immense vague anglophone qui nous menace complètement je trouve ça assez excessif je veux dire euh c'est quand même pas [...] des gens dangereux leur but dans la vie ils se lèvent pas un matin en disant bon on va détruire le français aujourd'hui (rires) (A/025 C.9.)

Sept témoins restent indécis et affirment que l'anglais menace le français dans un certain sens, mais qu'en même temps le français est quand même bien ancré au Québec. Dans le raisonnement qui suit, ce sont sensiblement les mêmes arguments qui reviennent. Cependant, tous les témoins n'en tirent pas les mêmes conclusions et il s'agit souvent d'une question de point de vue. Le poids démographique, par exemple, permet à 13 témoins de conclure que le statut du français est compromis par la mer d'anglophones entourant le Québec. D'autres (2 témoins), par contre, sont d'avis que le caractère majoritairement français du Québec permettra de perpétuer le français. Il en est de même pour les efforts gouvernementaux mis de l'avant afin de protéger la langue : 4 témoins affirment que les lois et institutions linguistiques sont capables de veiller à la sauvegarde du français, tandis que 4 autres témoins trouvent la politique linguistique provinciale trop coercitive et inappropriée à ses objectifs. Il paraît donc, aux yeux de 12 témoins, que l'avenir du français dépend largement de la volonté des gens qui le parlent : selon 4 témoins, beaucoup de gens ne sont notamment pas assez vigilants face à la qualité du français et ce laxisme serait dangereux pour l'avenir de la langue.

Que le français soit menacé ou non, la majorité des témoins affirment l'importance de maîtriser l'anglais à cause de son universalité. L'unilinguisme des anglophones, d'où leur manque de respect pour les autres langues, est condamné, ce qui permet à ces témoins de valoriser la maîtrise des deux langues chez les Québécois. En d'autres mots, l'authenticité identitaire fait place ici à la *commodification de la langue*, c'est-à-dire la transformation de la langue en ressource économique (Heller et Budach, 1999 : 159).

j'ai remarqué que nous ben on apprend l'anglais à l'école puis euh quand on va euh dans un milieu anglophone on bon on fait attention bon on se force comme on dit on parle anglais mais eux quand ils viennent au

Québec ah non les Québécois ils apprennent l'anglais donc on va parler anglais pas français c'est choquant t'sais ici on parle français parlez donc français (A/003 C.9.)

Ceci est un bel exemple de la théorie de Bres (1993) selon lequel un trait négatif émis par le groupe dominant (B-) peut être investi de traits positifs par le groupe dominé pour passer de B- à B+ :

- A+ « nous parlons l'anglais, qui est la langue universelle »
- B- « pourquoi les Québécois ne parlent pas anglais ? »
- B+ « nous avons du respect pour d'autres langues et nous sommes au moins capables de maîtriser deux langues » (voir A/003 et A/007)

L'attrance de l'anglais semble également poser un problème dans le domaine de l'immigration parce que les nouveaux arrivants seraient plus enclins à apprendre l'anglais que le français. Selon 2 témoins, cette situation serait due au manque d'efforts d'intégration de la société d'accueil : si les Québécois faisaient plus d'efforts pour accueillir les immigrants, ils seraient plus enclins à participer à notre culture et donc à apprendre la langue :

si on ne les [les immigrants] accepte pas dans la communauté francophone c'est évident qu'ils vont se tourner vers la communauté anglophone (A/018 C.9.)

On peut sans doute se demander s'il est vrai que tous les immigrants ne font pas l'effort d'apprendre le français et il serait exagéré de vouloir défendre fermement cette position. Cependant, cela montre une fois de plus que le discours identitaire repose non pas sur le monde réel, mais sur la perception et la représentation de ce monde et ces représentations modulent les stratégies de comportement des individus en rapport à leurs stéréotypes (voir Bouffard, 1996 : 5). Il y a donc un choix stratégique dans la manipulation des symboles et des signifiants culturels.

Selon Christian Dufour (2000 : 91 et suiv.), l'image unilingue française que le Québec veut projeter de lui-même serait la cause principale de l'ambiguïté des Québécois envers le fait anglais : « à la fois l'ami et l'ennemi, une partie de nous-mêmes qui nous rend plus fort et le conquérant qui veut notre peau. Mais pas de doute, l'anglais est là » (Dufour, 2000 : 98). Si on laisse de côté l'interprétation de Dufour, on peut néanmoins constater que cette attitude ambivalente apparaît comme une attitude stéréotypée dans mon corpus :

ça me rend perplexe un peu comme opinion répandue c'est une opinion répandue / c'est euh // j'ai l'impression que c'est c'est plus notre position par rapport à notre langue qui est menaçante (A/016 C.9.)

Cette citation va tout à fait dans le même sens de ce que Dufour (2000 : 101) a affirmé à propos de l'identité québécoise : « l'identité québécoise est souvent confondue [...] avec son mécanisme de défense privilégié : l'image française ». Or, l'importance que les témoins accordent à l'anglais montre bien la distinction entre la langue comme bien symbolique, vecteur d'une appartenance, et la langue comme bien commercial (voir Heller, 2002) :

pour ma part je le [l'anglais] considère comme un outil de travail au même titre que l'ordinateur [...] ça remplace pas ma langue maternelle pour autant [...] c'est essentiel mais ça demeure un outil de travail (A/006 C.9.)

L'image de l'anglais, qui paraît comme le simple outil de communication dans les échanges commerciaux, permet-il ainsi, comme le suggère Dufour (2000 : 99), de satisfaire psychologiquement le Québec qui peut perpétuer ainsi la « façade unilingue du Québec », pour reprendre les termes de Dufour (2000) ? Il est peut-être exagéré d'utiliser des termes aussi forts : le Québec n'est sûrement pas la seule société qui doit faire face à une réalité anglophone croissante, comme le montrent également les débats linguistiques au sein de l'Union européenne (voir Oakes, 2001).

Par ailleurs, il est à noter que la plupart des témoins font avant tout référence aux problèmes qui ont trait au statut du français quand on aborde la question. Quand on leur demande s'ils considèrent les anglicismes comme une menace pour la langue, les opinions sont encore divergentes : pour 14 témoins, les anglicismes ne sont pas une véritable menace ; 9 témoins croient que l'anglicisme peut être une menace et seuls 6 témoins le considèrent comme une véritable menace.

En somme, même si tous les témoins ne sont pas d'accord avec le fait que l'anglais soit une menace pour le français, ils affirment que l'opinion générale veut que les choses soient perçues ainsi. La menace de l'anglais apparaît donc comme un stéréotype, de même que l'attitude ambiguë que les répondants montrent envers la question abordée. La question sur la place de l'anglais montre que deux

types de discours entrent en conflit : d'une part, le désir de réaffirmer l'image unilingue du Québec (discours modernisant) ; d'autre part, la valorisation de la maîtrise de l'anglais et la représentation utilitaire de l'anglais comme un bien commercial⁷. Oakes (2001 : 153) a appelé cette dynamique, qui consiste à valoriser des éléments d'une culture dominante (en l'occurrence, l'importance de l'anglais) et à insister en même temps sur sa propre identité locale (c'est-à-dire la grande importance symbolique accordée au français), une stratégie de *divergence in convergence*.

Un exemple du discours politique sur le rôle du français : l'anniversaire de la *Charte de la langue française* (1977-2002)

Étant donné l'importance qui est accordée à la politique dans les questions à propos de la langue, il m'a semblé intéressant de voir l'image que le gouvernement véhicule de la particularité linguistique du Québec. Le 25^e anniversaire de la *Charte de la langue française*, jalon important dans l'histoire sociolinguistique du Québec, a fourni une belle occasion de le faire. J'examinerai donc de plus près deux textes qui ont souligné l'anniversaire de cet événement : l'allocution que la ministre Diane Lemieux a prononcée le 26 août 2002 ainsi que la chanson *La langue de chez nous*, qu'Yves Duteil avait écrite en 1985, et qui est devenue la chanson thème des célébrations de l'anniversaire de la *Charte*.

Le discours de Diane Lemieux est un véritable éloge de la *Charte* et une célébration de la langue française et il a plusieurs éléments en commun avec le discours des témoins étudiés. D'abord, son allocution accorde beaucoup d'importance à l'héritage français

7. Évidemment, la valorisation du bilinguisme n'est pas pareille au Québec et dans les communautés francophones minoritaires, étudiées par Heller et Budach (1999). Les francophones habitant un milieu minoritaire valorisent le bilinguisme comme caractéristique identitaire importante. La valorisation du bilinguisme dans mes enquêtes est purement utilitaire, mais certainement pas symbolique ou identitaire. À cet égard, il y a donc une divergence dans le discours au Québec et dans celui des communautés francophones en milieu minoritaire.

du Québec qui a fondamentalement été compromis parce que la « fatalité [...] semblait nous condamner à l'assimilation ». La *Charte* marque ainsi « la plus importante affirmation politique de l'histoire du Québec moderne [et] nous redonnait notre parole [assurant ainsi] la pérennité de notre langue ». La sauvegarde du français est justifiée parce que la langue « s'enracine dans son être [du peuple] et lui permet d'exprimer son identité », mots que la ministre emprunte à Camille Laurin, un des principaux auteurs de la *Charte*. La protection du français est exprimée en termes de défense et de lutte et laisse peu de place aux minorités non francophones : « [nous avons choisi de] construire le Québec en français, langue de notre société depuis ses origines, langue de la majorité, langue officielle et langue commune des actes de la vie publique ».

La ministre est claire à cet égard : elle reconnaît les droits minoritaires des Amérindiens et des Inuits, mais elle indique clairement qu'il n'est nul besoin de prévoir une telle protection pour l'anglais : « comme si une telle chose [l'éradication de l'anglais] était seulement possible dans un territoire situé au cœur d'une population de 300 millions d'Anglo-américains ». À la fin de son discours, elle souhaite « obtenir l'adhésion des Québécoises et des Québécois de toutes origines aux objectifs de la politique linguistique ». En utilisant *de toutes origines*, elle fait évidemment un clin d'œil aux immigrants dont on sait l'intérêt accordé au français et à l'anglais. La défense du français, en d'autres mots, est un devoir collectif.

La chanson thème de la célébration du 25^e anniversaire de la *Charte* rappelle surtout l'esthétique de la langue qu'on retrouve également dans mes entrevues : « c'est une langue belle avec des mots superbes ». Le texte poétise la langue française, « la saveur des choses est déjà dans les mots », et rappelle également la lutte contre l'anglais : « une bulle de France au nord d'un continent / sertie dans un étai mais pourtant si féconde ». Ce renvoi à la France peut surprendre. Le français est encore défini comme pierre angulaire de la communauté québécoise, « la langue de chez nous », et il faut sans cesse veiller à sa qualité, « c'est une langue belle à qui sait la défendre ».

On reconnaît dans ces deux textes certains éléments des discours traditionaliste et moderniste, tels que définis par Heller et Budach (1999). Traditionalistes, car ces discours se focalisent sur l'histoire et sur les rapports internes de solidarité entre les Québécois étant donné que la lutte pour le français est un devoir collectif. Modernisants, car ces discours soulignent la valeur symbolique du français par la construction d'espaces unilingues dont la survie est assurée par l'État-nation qui veille à l'identité collective de son peuple. Contrairement aux discours des témoins interrogés, on ne trouve pas d'éléments qui réfèrent au discours mondialisant.

La comparaison des discours nous apprend que les mêmes éléments surgissent dans le discours politique à propos de la langue et dans celui de nos témoins lors des entrevues. On peut se demander si les témoins reflètent le discours véhiculé par le gouvernement québécois ou si, à l'inverse, le discours politique reprend des stéréotypes largement diffusés au Québec. Que le discours politique influence celui des Québécois ou vice versa, il paraît y avoir une interaction intéressante entre les deux et il est intéressant de constater que ces deux discours sont convergents. L'étude d'Oakes (2001), menée en France, a montré qu'il y a un décalage entre la politique linguistique et les attitudes des citoyens envers plusieurs thèmes linguistiques alors qu'au Québec, il semble y avoir une convergence considérable entre les discours.

* * *

Cette analyse montre que la langue française occupe une place importante dans la construction identitaire des témoins et, selon eux, de la communauté québécoise de façon générale. Le français devient ainsi un élément d'identification et de différenciation. Identification, parce que les témoins témoignent d'un grand attachement à cette langue qui est la leur : sauvegarder la langue française signifie respecter ses origines et son histoire collectives et permettre aux Québécois de continuer à se considérer comme un groupe spécifique à l'intérieur du Canada et du continent nord-américain. Même si certains témoins se demandent si le Québec n'aurait pas avantage à devenir anglophone, cette position reste marginale dans

*l'ensemble du corpus. Différenciation, parce que l'autre, tel que mis en avant par les témoins, est toujours le non-francophone, en l'occurrence l'Anglais : ne parlant pas la langue des Québécois, il passe à côté de la culture québécoise. Il serait intéressant de voir si on obtient les mêmes résultats avec des témoins venant de la région de Montréal*⁸.

Le discours argumentatif utilisé par les témoins et la fréquence de certains thèmes montrent que les sujets abordés dans le questionnaire sont des stéréotypes qui permettent aux témoins de construire leur identité en s'identifiant à la langue française et en prenant leur distance par rapport à l'autre, que celui-ci soit une menace ou non. L'identité se construit donc en images stéréotypées qui sont largement partagées par les témoins. La faible argumentation dans le champ discursif des témoins indique qu'il est difficile d'expliquer les motifs de ces opinions répandues au point que les témoins recourent à d'autres stéréotypes pour argumenter leur position. En d'autres mots, il n'est pas facile d'exprimer son identité, même quand elle paraît si évidente. Ce sont alors les stéréotypes qui permettent de structurer le monde et sa représentation : ils jouent donc un rôle important dans la construction identitaire.

Par ailleurs, je m'étais proposé de relier mon corpus aux trois types de discours sur la langue décrits par Heller et Budach (1999). Dans l'ensemble des enquêtes, il y a des éléments des trois discours qui reviennent. Le discours traditionaliste et moderniste revient surtout dans la question qui porte sur la place du français dans l'identité des témoins : leur discours se focalise alors sur l'histoire et sur les rapports internes de solidarité entre les Québécois (éléments qui renvoient au discours traditionaliste) et souligne la valeur symbolique du français par la construction d'espaces unilingues dont la survie est assurée par l'État-nation (discours modernisant). Le discours politique, prononcé à l'occasion de l'anniversaire de la *Charte de la langue française*, développe sensiblement les mêmes thèmes.

8. Même si les témoins interrogés sont originaires de plusieurs régions de la province, aucun témoin ne venait de la région de Montréal. La majorité des témoins venaient de la région de la ville de Québec.

Si le discours mondialisant ne revient pas dans le discours de la ministre, il est bel et bien présent dans les réponses des témoins. Ainsi, quand leur rapport à l'anglais est abordé, on voit bien l'importance utilitaire et commerciale qu'ils accordent à cette langue : leur discours montre bien l'importance de distinguer entre la langue comme bien symbolique et la langue comme bien commercial. Par ailleurs, la comparaison de ces différents discours sur la langue a montré qu'il y a une interaction intéressante entre le discours politique et le discours des témoins : les deux discours reprennent largement les mêmes idées et opinions.

Références

- Amossy, Ruth (1991), *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan (coll. Texte à l'œuvre).
- Amossy, Ruth (1994), « Stéréotypie et argumentation », dans Alain Goulet (dir.), *Le stéréotype. Crise et transformations*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 47-61.
- Amossy, Ruth, et Anne H. Pierrot (1997), *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan (coll. Lettres et sciences sociales, 128).
- Bauer, Laurie, et Peter Trudgill (dir.) (1998), *Language Myths*, Londres, Penguin Books.
- Belleau, André (1984), « Nationalisme et langue nationale », dans Michel Amyot (dir.), *Le statut culturel du français au Québec. Actes du Congrès langue et société au Québec*, tome II, Québec, Le Conseil de la langue française, p. 514-518.
- Bouchard, Chantal (1998), *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides (coll. Nouvelles études québécoises).
- Bouchard, Gérard (1997), « La nation comme imaginaire et comme réalité », dans Yvan Lamonde et Gérard Bouchard (dir.), *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Paris, L'Harmattan, p. 337-350.
- Bouchard, Gérard (1999), *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB (coll. Balises).
- Bouffard, Chantal (1996), « Sémiographie des représentations sociales : stéréotypes ethniques et stratégies identitaires de Québécois, face aux Américains et aux Canadiens anglais », mémoire de maîtrise, Université Laval.
- Bourdieu, Pierre (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard (coll. Points, 461).
- Bres, Jacques (1992), « Des stéréotypes sociaux », *Cahiers de praxématique*, 17, p. 93-112.
- Bres, Jacques (1993), « Le jeu des ethno-sociotypes », dans Christian Plantin (dir.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé (coll. Argumentation. Sciences du langage), p. 152-161.
- Dufour, Christian (2000), *Le défi québécois*, Québec, PUL (coll. Prisme).
- Duteil, Yves (1985), *La langue de chez nous*, consulté le 2 novembre 2002 sur le site du Ministère de la Culture et des Communications : [http://www.mcc.gouv.qc.ca/langue/index.htm]. [Chanson offerte à Félix Leclerc en 1985 et devenue chanson thème de la célébration du 25^e anniversaire de la *Charte de la langue française*.]
- Francard, Michel (1991), « Contribution aux études sur le français parlé en Belgique. La banque de données VALIBEL », *Le langage et l'Homme*, 26, 2/3, p. 151-164.
- Francard, Michel (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française (coll. Français et Société, 6).

- Francard, Michel (1998), « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété « nationale » ? Le cas de la communauté française Wallonie-Bruxelles », *Revue québécoise de linguistique*, 26, 2, p. 13-23.
- Francard, Michel (2001), « Le français de référence : formes, normes et identités », dans Michel Francard (dir.), avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve 3-5 novembre 1999*, tome II, Leuven et Louvain-la-Neuve, Peeters et Institut de Linguistique (coll. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 27, 1-2), p. 223-240.
- Giles, Howard, et Nancy Niedzielski (1998), « Italian is Beautiful, German is Ugly », dans Laurie Bauer et Peter Trudgill (dir.), *Language Myths*, Londres, Penguin Books, p. 85-93.
- Gueunier, Nicole (1997), « Représentations linguistiques », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga (coll. Psychologie et sciences humaines, 218), p. 246-252.
- Gueunier, Nicole (2001), « Le français « de référence » : approche sociolinguistique », dans Michel Francard (dir.), avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve 3-5 novembre 1999*, tome II, Leuven et Louvain-la-Neuve, Peeters et Institut de Linguistique (coll. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 27, 1-2), p. 9-33.
- Heller, Monica (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier (coll. Langues et apprentissage des langues).
- Heller, Monica, et Gabriele Budach (1999), « Prise de parole. La mondialisation et la transformation des discours identitaires chez une minorité linguistique », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 69, 2, p. 155-166.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2001), *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*, Paris, PUF (coll. La politique éclatée).
- Lemieux, Diane (2002), *Allocution prononcée à l'occasion du 25^e anniversaire de la Charte de la langue française*, consulté le 2 novembre 2002 sur le site du Ministère de la Culture et des Communications [<http://mcc.gouv.qc.ca/langue/index.htm>].
- Leyens, Jacques-Philippe, Vincent Yzerbyt, et Georges Schadron (1994), *Stereotypes and Social Cognition*, London et New Delhi, Thousand Oakes et Sage.
- Lippmann, Walter (1922), *Public Opinion*, New York, Penguin Books.
- Moreau, Marie-Louise (1999), « Pluralité des normes et des appartenances. Convergences et divergences en situation pédagogique », *Terminogramme*, 91-92, p. 41-64.
- Oakes, Leigh (2001), *Language and National Identity. Comparing France and Sweden*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins (coll. Impact. Studies in Language and Society, 13).
- Poirier, Claude (dir.) (1998), *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécoismes*, Sainte-Foy, PUL (coll. Trésor de la langue française au Québec).

- Remysen, Wim (2001), « Le sentiment d'insécurité linguistique des Québécois : analyse des attitudes linguistiques dans le discours épilinguistique », vol. 1 : Cadre théorique et analyse, vol. 2 : Données des enquêtes, mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven (Belgique).
- Smolicz, Jerzy J. (1981), « Core values and cultural identity », *Ethnic and Racial Studies*, 4, 1, p. 75-90.
- Thériault, Joseph Y. (2000), « La langue, symbole de l'identité québécoise », dans Michel Plourde, Hélène Duval et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Québec et Montréal, Les Publications du Québec et Fides, p. 254-259.
- Trudgill, Peter (1995) [1974], *Sociolinguistics. An Introduction to Language and Society*, 3e éd. Londres, Penguin.
- Yaguello, Marina (1981), *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Paris, Seuil.
- Yaguello, Marina (1988), *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil (coll. Points. Point-virgule).